

9. TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC : MODIFICATION ECLAIRAGE ET RENOVATION EN
LED SUITE A REAMENAGEMENT TERRAIN DE FOOTBALL N°2

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 6
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-six mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq

PRESENT(E)S : 17

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Mireille AUGHEARD, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Génévieve NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 6

Sylvie GRENIER REPRESENTEE PAR Sarah CHEVALLIER
Amandine MENUZZO REPRESENTEE PAR Yves JAOUEN
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX
Jean-Claude CAZALS REPRESENTE PAR Geneviève NICOLAS
Jean-Luc MERCERON REPRESENTE PAR Françoise TISSANDIER
Yolande PANIAGUA REPRESENTEE PAR Eric DUEZ

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Damien CHARLEUX

L'aménagement à minima du terrain de football N°2 devrait commencer à partir du 08 Décembre 2025 et se terminer, pousse du gazon compris pour les 60 ans du club en juin (Drainage, rajout de 2 bandes en herbe afin d'agrandir le terrain)

Le Projet comporte également le déplacement de 2 mats d'éclairage, le retournement de projecteur sur certains mâts ainsi que les branchements des pylônes définitifs quand la commune procèdera à l'aménagement en gazon synthétique et à l'homologation du terrain, sur la base du chiffrage ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID : 063-216302455-20250526-25D02_DELIB_034-DE

COMMUNE MOZAC
MODIFICATION ECLAIRAGE ET RENOVATION EN LED SUITE REAMENAGEMENT TERRAIN DE FOOTBALL N°2
RECAPITULATIF GENERAL

	Devis Travaux	Calculs du Fonds de Concours				
		50%	60%	75%	90%	100%
- SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE						
- MISE AUX NORMES DES RESEAUX ET DES ARMOIRES DE COMMANDES						
- REMISE EN ETAT SUITE ACCIDENT / VANDALISME / ALEA CLIMATIQUE						
- ECLAIRAGE PUBLIC						
- ECLAIRAGE DES ESPACES SPORTIFS	95 120,70 €			95 120,70 €		
- COFFRETS MARCHE / BORNES CAMPING / VIDEO SURVEILLANCE						
- MISE EN LUMIERE						
- ILLUMINATIONS FESTIVES						
Montant Total des Travaux H.T.	95 120,70 €			95 120,70 €		
Rabais de Volume	- 3 757,24 €	-	-	- 3 757,24 €	-	-
Montant Total du Devis H.T.	91 363,46 €			91 363,46 €		
Honoraires et imprévus	+ 8 636,54 €	+	+	+ 8 636,54 €	+	+
Montant Total H.T.	100 000,00 €			100 000,00 €		
Fond de concours / Contribution				75 000,00 €		
T.V.A. (20%)	+ 20 000,00 €	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Montant Total T.T.C.	120 000,00 €					
Total Eco-taxe H.T. (8 X 0,20 €)	1,60 €					
T.V.A.	0,32 €					
Total Eco-taxe T.T.C	1,92 €					
Montant Total Général T.T.C.	120 001,92 €	Montant Total Fonds de Concours (1)+(2)+(3)+(4)+(5) + Ecotaxe TTC				75 001,92 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal

A L'UNANIMITE DECIDE

- D'inscrire la somme de 75 001.92€ au budget d'investissement
- D'Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Territoire d'Energie 63

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour extrait conforme.

À Mozac, le 26 mai 2025
 Le Maire,

MARC RÉGNOUX




Le secrétaire de séance,

DAMIEN CHARLEUX

